

AIPR- Encadrant autorisation d'intervention à proximité des réseaux

Métiers et emplois visés :

Chefs de chantiers ou conducteurs de travaux

Public concerné :

Demandeur.euse d'emploi
Jeune 16-29 ans
Salarié.e
Individuel.le autre

Objectifs de la formation :

Obtenir l'attestation de compétences permettant à l'employeur de délivrer l'**Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux** -
Obligation depuis le 1^{er} janvier 2018

- Prévenir les dommages aux réseaux aériens et enterrés lors de travaux effectués dans leur voisinage
- Préparer et exécuter les travaux sur la voie publique ou dans le domaine privé en tenant compte de l'existence de réseaux aériens ou enterrés à proximité, et en prenant les mesures de sécurité nécessaires pour éviter tout dommage à ces réseaux susceptible d'entraîner des coupures des services publics (eau, électricité, gaz, téléphone...), ou des accidents pouvant toucher le personnel des entreprises de travaux ou les riverains (explosion de gaz, électrisation ou électrocution...) ou des pollutions pouvant toucher l'environnement (rejets accidentels de produits pétroliers ou de produits chimiques)

Contenu de la formation :

Administratif

- Identification, rôles et devoirs des intervenants dans un projet « à proximité des réseaux » :
- La procédure DICT en détails
- Documents Marché

Réseaux

- (Re)Connaissance des réseaux
- Marquage - Piquetage
- Cartographie

Travaux

- Techniques de travaux
- Le Guide Technique
- Les affleurants
- Constat d'arrêt ou de sursis
- Constat de dommages

Sécurité

- Règles de sécurité élémentaires sur un chantier de BTP : Ça sent le gaz...

QCM

- Passage du test

Méthodes et outils pédagogiques :

Le parcours est individualisé. La durée totale est donnée à titre indicatif. Un positionnement réglementaire sera réalisé en début de parcours afin d'étudier la possibilité de réduction du nombre d'heures.

GRETA PORTES NORMANDES

Siège social : lycée Aristide Briand - 2, rue Pierre Séward - 27031 Évreux cedex

N° SIRET : 192 700 169 000 27 - N° de déclaration d'activité : 2827 01981 27

Document non contractuel, peut-être soumis à modification

Modalités d'enseignement :

Formation entièrement présentielle

Durée indicative en centre de formation :

7 heures

Pré-requis :

Compréhension de la langue française

Modalités d'admission :

Dossier de candidature

Niveau d'entrée :

Obligatoire : information non communiquée

Niveau de sortie :

sans niveau spécifique

Validations :

Certification du "Ministère de la transition écologique et solidaire"

Financement :

Financement individuel

Plan de développement des compétences

Tarif de référence :

175€/jour

Lieu(x) de formation :

ARGENTAN

Accès Handicapés :

Antenne accessible en rez de chaussée. Le référent handicap de l'antenne se tient à la disposition des personnes en situation de handicap, de l'accueil jusqu'à la fin de la formation suivie.

Prochaines dates :

Formation du 02/01/2024 au 31/12/2024

Renseignements et inscriptions

Nom du contact : Éric NIVET

Téléphone : 02 33 12 21 60

Courriel : eric.nivet@ac-normandie.fr